

Zone Spéciale de Carrière (ZSC) : une espèce de 49-3 qui menace la Maurienne



En blanc, l'emprise de la ZSC dans le bassin de l'Arvan. Qui aura encore envie de venir passer des vacances dans ce secteur ?



Malgré la bonne ambiance pendant les débats, le public s'est montré très remonté contre ce projet.

Avant celui de Saint-Michel et de Fourneaux (qui a fait salle comble le 24 mars), le cinéma d'Albiez-Montrond a présenté, la semaine dernière, le remarquable documentaire "Un caillou dans la chaussure". Ce dernier montre en effet la mobilisation de la population de Saint-Nazaire-en-Royans contre un projet de carrière ravageur pour son territoire.

Après des mois de lutte acharnée, les habitants ont obtenu du préfet une interdiction pour la carrière. À partir

de cette belle victoire, les spectateurs présents ont engagé un débat autour du projet colossal qui concerne la Maurienne et qui est encore trop peu connu des habitants. En effet, l'État envisage, sur les secteurs de Fontcouverte, Villarembert, Saint-Jean-de-Maurienne ainsi qu'autour des communes de Bramans, Villarodin-Bourget et Aussois, de réquisitionner de force plus de 1 000 hectares de terrains pour les transformer en carrières de gypse. Pour conduire ce projet dévasta-

teur, l'État a décidé de sortir sa botte secrète utilisée une seule fois en 1963 pour une carrière de gypse en région parisienne : la ZSC. Ce dispositif de Zone Spéciale de Carrière permet en effet à un exploitant de carrière d'extraire tous les matériaux et minerais qu'il souhaite sans autorisation des propriétaires.

Ainsi ces derniers sont dépossédés de la jouissance de leur bien pour une durée de 125 ans. Dominique Rault, du collectif contre la ZSC, Patrick Schlatter, accompagnateur

de montagne et spécialiste de géologie, ainsi que Max Millieux, membre de Vivre et Agir en Maurienne, ont apporté au public des éclairages sur les possibles effets d'un tel projet : risque de détournement des réseaux d'eau souterraine et d'assèchement des zones concernées ? Risque de glissements des terrains situés en amont des zones ? Risque de réhabilitation des carrières avec des matériaux polluants ? Disparition de terres agricoles ? Disparition du hameau de Charvin ? Effet dé-

vastateur sur le plan touristique ? Tout comme les municipalités de Maurienne qui ont presque toutes pris des délibérations demandant à l'État d'abandonner ce projet, l'ensemble des spectateurs présents s'est dit fermement opposé à ce projet, considérant qu'avec les grands barrages, l'industrie de l'aluminium, les nombreuses carrières, l'urbanisation des stations de ski, l'autoroute, le projet du Lyon-Turin, la nature maurienne avait déjà largement souffert !

Yves Pasquier